

INTITULE DU STAGE :

**« PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT
D'UNE SOCIETE COOPERATIVE ARTISANALE (SARL) »**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- connaître le cadre réglementaire propre à la coopération artisanale
- maîtriser les principes de gouvernance et les appliquer dans la coopérative
- savoir faire fonctionner au quotidien une société coopérative artisanale sous forme SARL

PREREQUIS :

- être adhérent ou futur adhérent d'une coopérative existante ou récemment créée
- ou être artisan porteur de projet dans la création d'une coopérative artisanale

PUBLIC VISE : artisans, jeunes coopérateurs, artisans porteurs de projet

DUREE : 1 jour (7 heures)

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES : diaporama support pédagogique, quizz

VALIDATION : Délivrance d'une attestation de stage en fin de formation

A PREVOIR / A NOTER :

- stage intra-coopérative possible
- le stagiaire peut apporter les statuts et le règlement intérieur de sa coopérative

POINTS-CLES

- les principes coopératifs et le cadre réglementaire (lois de 1983, 1947 et code de commerce)
- le caractère artisanal de la société coopérative artisanale
- rôle et force des statuts, du règlement intérieur et conditions générales des opérations
- gérer l'entrée et la sortie des membres
- le financement de la coopérative artisanale : fonds propres et cycle d'exploitation
- le plan comptable des coopératives artisanales
- la répartition des excédents nets de gestion (ou des pertes)
- mise à jour loi Economie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014 (nouvelles dispositions)

